Flash Info n°11 - Juillet 2022

Informations communales

Extraits des décisions du conseil municipal du 24 juin 2022

Le compte-rendu complet est sur le site de la mairie : https://mairiedevalbonnais.fr

- **Délibérations :**
  - ◊ Affouage 2022 (règlement et lots proposés)
  - ◊ Création d'un emploi non permanent (Job d'été) pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité .
  - ◊ Création d'un poste d'ATSEM (suite à la démission de Fanny Sarrazin)
  - ◊ Contrat de restauration scolaire 2022-2023 (toujours avec Guillaud Traiteur)
  - ◊ Convention gestion paie externalisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG38)
  - ◊ Renouvellement des baux professionnels de la Maison de santé (Orthophoniste et Kinésithérapeute)
  - ◊ Route forestière de la Sauzerie - Attribution de marché (à l'entreprise FIAT d'Ornon, suite à la réunion de la commission communale d'appel d'offre du 09/06/2022)
  - ◊ Subventions 2022 des associations (Amicale de Angelas, Sou des Ecoles des Vallées du Valbonnais et Souvenir Français)
  - ◊ Modification du Règlement des salles communales (tarif de location des salles communales et du prêt de matériel - salle des Angelas inaccessible suite à un dégât des eaux)
  - ◊ Budget Eau et Assainissement M49 – Extinction de créances irrécouvrables
  - ◊ Budget Eau et Assainissement M49 – Décision modificative n°1
  - ◊ Pose de compteurs de distribution d'eau potable avec télé relève – Demande de subvention

- **Questions diverses :**
  - ◊ Demande d'intervention d'un expert pour faire le point sur les dysfonctionnements sur le court de tennis
  - ◊ Installation d'arceaux range-vélos devant les salles communales
  - ◊ Mise en place ou remplacement de bennes de tri dans les hameaux
  - ◊ Nouvelle demande au département, du traçage d'une bande de rive discontinue à droite, en montant du plan d'eau au Bourg.
  - ◊ Modifications de l'étude des travaux de protection du hameau de Péchal.

Résultats des élections Législatives à Valbonnais

Résultats du 1er tour des Législatives

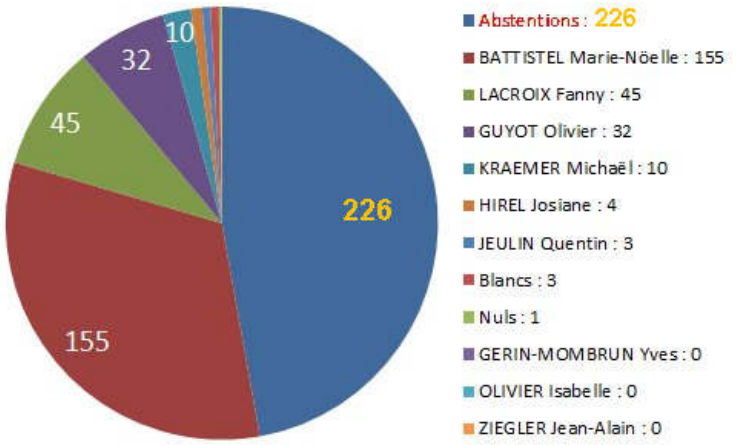

Résultats du 2ème tour des Législatives

- Inscrits : 479
- Votants : 256 (53% des inscrits)
- Abstentions : 223 (47% des inscrits)
- Marie-Noëlle Battistel : 178 (72% des exprimés)
- Fanny Lacroix : 69 (28% des exprimés)
- Bulletins blancs : 7
- Bulletins nuls : 2

Passage du camion France Service à Valbonnais, tous les quatrièmes mardi du mois de 14h à 17h

Le camion France Service (Pimms mediation) sera présent place de l'école, le 4ème mardi de chaque mois pour un accueil gratuit (sauf impression, 0,20 € par feuille) et sans rendez-vous. La CCM l'a souhaité pour soutenir les habitants, par une information et un accompagnement personnalisé, afin de les aider dans leurs démarches

Exemples de services proposés : Allocations familiales, pôle emploi, Assurance maladie, déclaration de revenus, permis, cartes grises,

Depuis le 22 juillet, nous sommes passés de l'état d'alerte renforcée de niveau 3, au niveau de crise de niveau 4.
Ci-dessous vous avez toutes les restrictions que doivent respecter les particuliers.
Pour les professionnels Il faut se reporter au site Web de la commune (https://mairiedevalbonnais.fr).

PRÉFET DE L'ISÈRE
Liberté Égalité Fraternité

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

CRISE niveau 4/4

Gestes Éco-citoyens

INTERDICTION des prélèvements domestiques (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou de rejet) et **INTERDICTION** des rejets directs dans les cours d'eau

INTERDICTION de laver les véhicules

INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert
INTERDICTION de prélever dans ces fontaines si l'arrêt est techniquement impossible

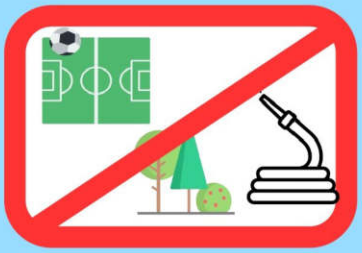

INTERDICTION d'arroser les espaces verts publics,
INTERDICTION d'arroser stades et autres espaces sportifs
les pelouses,

INTERDICTION ENTRE 9h et 20h d'arroser les jardins potagers

INTERDICTION totale d'arroser les pelouses et massifs fleuris

INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privées
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines

INTERDICTION de laver les voiries, de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels)

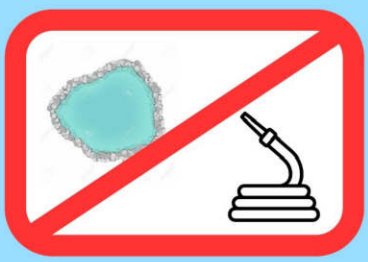

INTERDICTION de remplissage ou maintien du niveau et de la vidange des plans d'eau à usage personnel

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère
https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Eau > Sécheresse > Sécheresse

La canicule : Les gestes que recommande la préfecture face à la chaleur (DL du 20/07/2022)

Comment se protéger

- Boire de l'eau régulièrement, même si on n'a pas soif ; éviter l'alcool
- Rester au frais : éviter les sorties aux heures les plus chaudes, se mouiller le corps plusieurs fois par jour
- Eviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes (travail, sport) - passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais
- Maintenir son logement au frais
- Si vous devez sortir, porter un chapeau et des vêtements légers
- Penser à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches.
- Consulter régulièrement le site de Météo France pour vous informer

Prendre soin des plus vulnérables

Ce sont les personnes âgées de plus de 65 ans, nourrissons, jeunes enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées, malades à domicile ou personnes dépendantes.

- Prenez de leurs nouvelles - Rendez leur visite
- Accompagnez-les dans un endroit frais
- En cas de maladie ou de troubles du comportement appelez un medecin
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.

Un nouvel employé au service de la commune

Un nouvel employé au service de la commune pendant 15 jours, en binôme avec Jérôme Jacquemier : Matisse en job d'été.

C'était son premier emploi, c'était notre premier job d'été et tout se passe bien nous a dit Jerôme, enchanté d'avoir un collègue pour l'aider dans la gestion des espaces verts.

L'essai a réussi, cela devrait se refaire l'an prochain.

Où et quand voir passer les tracteurs anciens , le samedi 30 juillet lors de la Fête du Plan d'eau ?

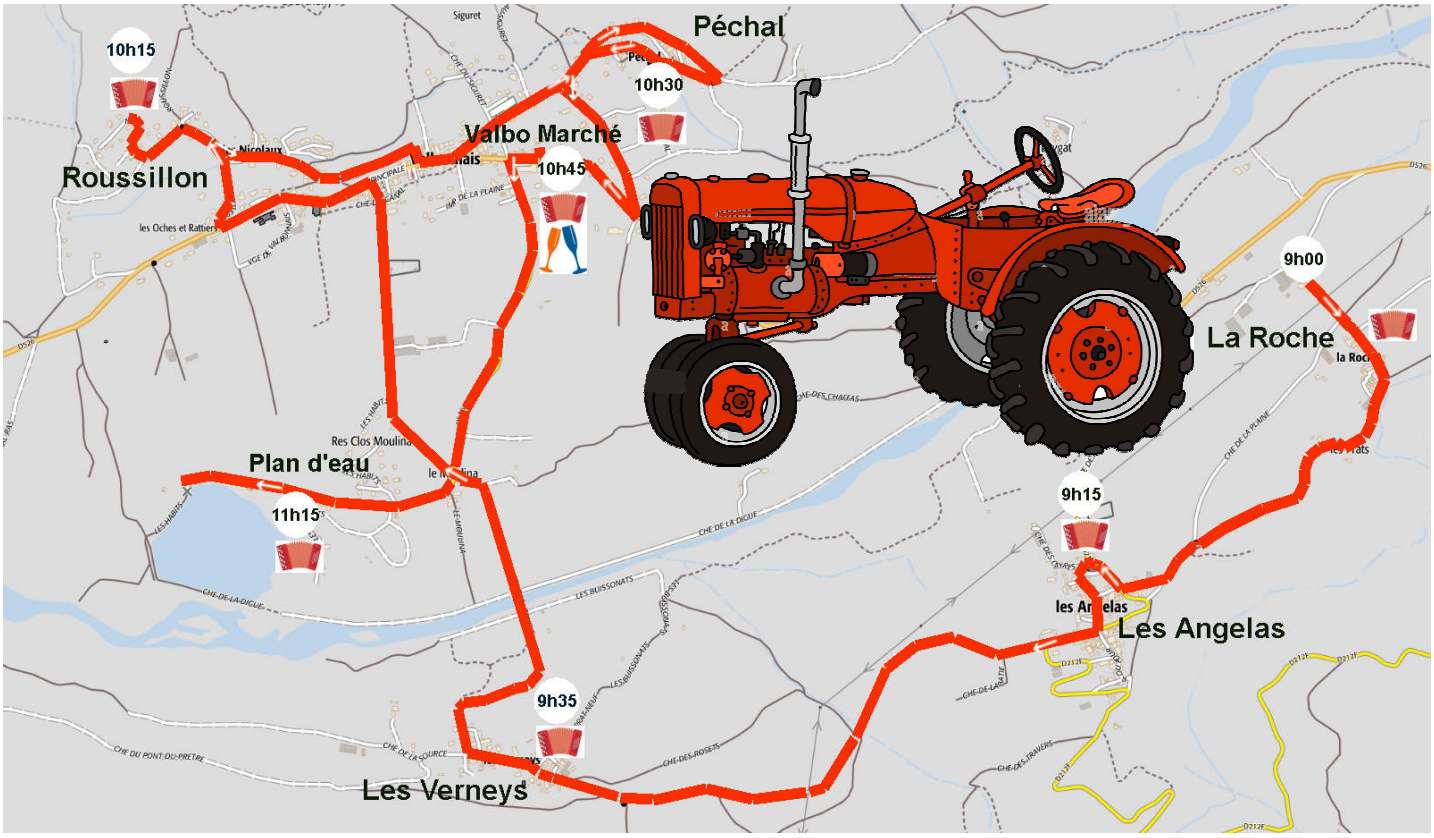

Les élus à la rencontre des habitants

Comme le Maire l'avait promis, lorsqu'il a fallu annuler la cérémonie des vœux, il a proposé d'aller à la rencontre et d'échanger avec les habitants lors de déambulations avec ses collègues élu(e)s, dans les rues de leur hameau. Cet été, La Roche, les Angelas et les Verneys ont ainsi été visités (Photos sur le site web de la mairie).

A la Roche, 2 bennes de tri ont été installées, mais, par manque de place, pas de benne pour les papiers qui pourront être jetés dans la benne des emballages. Le plafond de la chapelle sera peint en bleu ciel.

Aux Angelas, la salle des Angelas ne peut pas, jusqu'à nouvel ordre, être utilisée à cause du dégât des eaux. Des problèmes de maçonnerie sur le clocher de l'église sont apparus. Le parking de l'église sera retracé avec une place pour PMR. Des désagréments ont été signalés : le bruit, trop de voitures sur la route du col à cause des GPS, feux de déchets verts, le gravillonnage ne suffit pas l'hiver (solution : placer une caisse de sel à la disposition), odeurs de fosses septiques, bassins à nettoyer (attention de ne pas les fermer car ils participent aux lavage des égouts), les voitures vont trop vite (un comptage devra être demandé).

Le maire a remercié tout ceux qui entretiennent le village, le cimetière et même le câble téléphonique décroché et remis à sa place et se félicite de la nouvelle association ADA des habitants des Angelas.

Aux Verneys : Il faudrait éclairer le chemin du Pourtou. Une deuxième benne de tri des emballages a été rajoutée car le camion ne peut pas toujours accéder au site lorsque la route est enneigée. A cause de la sècheresse, les bassins vont être munis d'un robinet qu'il faudra fermer (en été) après utilisation. Si ce n'est pas le cas le bassin sera bloqué complètement. Il faudrait rapprocher du carrefour du hameau du Moulina l'indication de priorité à droite pour les voitures venant du plan d'eau. Une fuite d'eau sur la route entre le pont et le village devra être réparée et l'enrobé refait. Le Maire s'est réjoui que le village soit si bien entretenu.

A noter sur votre agenda

- **Expo d'été** - Chaque jour jusqu'au 31 juillet de 10h00 à 12h00 puis de 14h à 19h.
- **Fête du Plan d'eau** - Samedi 30 juiller à partir de 10h00
  Vide grenier (ouvert à partir de 6h00 - inscription sur place), animations, buvette, marché des artisans et producteurs, déambulation des tracteurs anciens avec halte musicale dans les hameaux et halte fraîcheur à Valbomarché.
  Feu d'artifice de la municipalité à partir de 22h - Bal organisé par le Bar-restaurant
- **Cérémonie commémorative des combats du pont du Prêtre** - Samedi 6 août à 11 h00 au monument.
- **Le camion France service -** Mardi 23 août de 14h à 17h sur la place de l'école
- **Concert Rigodons et tradition** - Vendredi 26 août de 18h00 à 20h00 - Salle polyvalente
- **Rentrée des classes** - Jeudi 1er septembre
- **Forum des associations** - Samedi 3 septembre de 9h00 à 11h30 - Salle polyvalente
- **Ouverture de la chasse** : Dimanche 11 septembre
- **Réunion publique l'eau potable** - Mercredi 14 septembre à 18h00 à 20h00 - Salle polyvalente - Sous réserve
- **Le camion France service -** Mardi 27 septembre de 14h à 17h sur la place de l'école.
- **ATTENTION** : Le Département envisage de reprendre la chaussée dans la traversée de Valbonnais la plus dégradée (entre l'église et la place du centre) au mois de septembre.